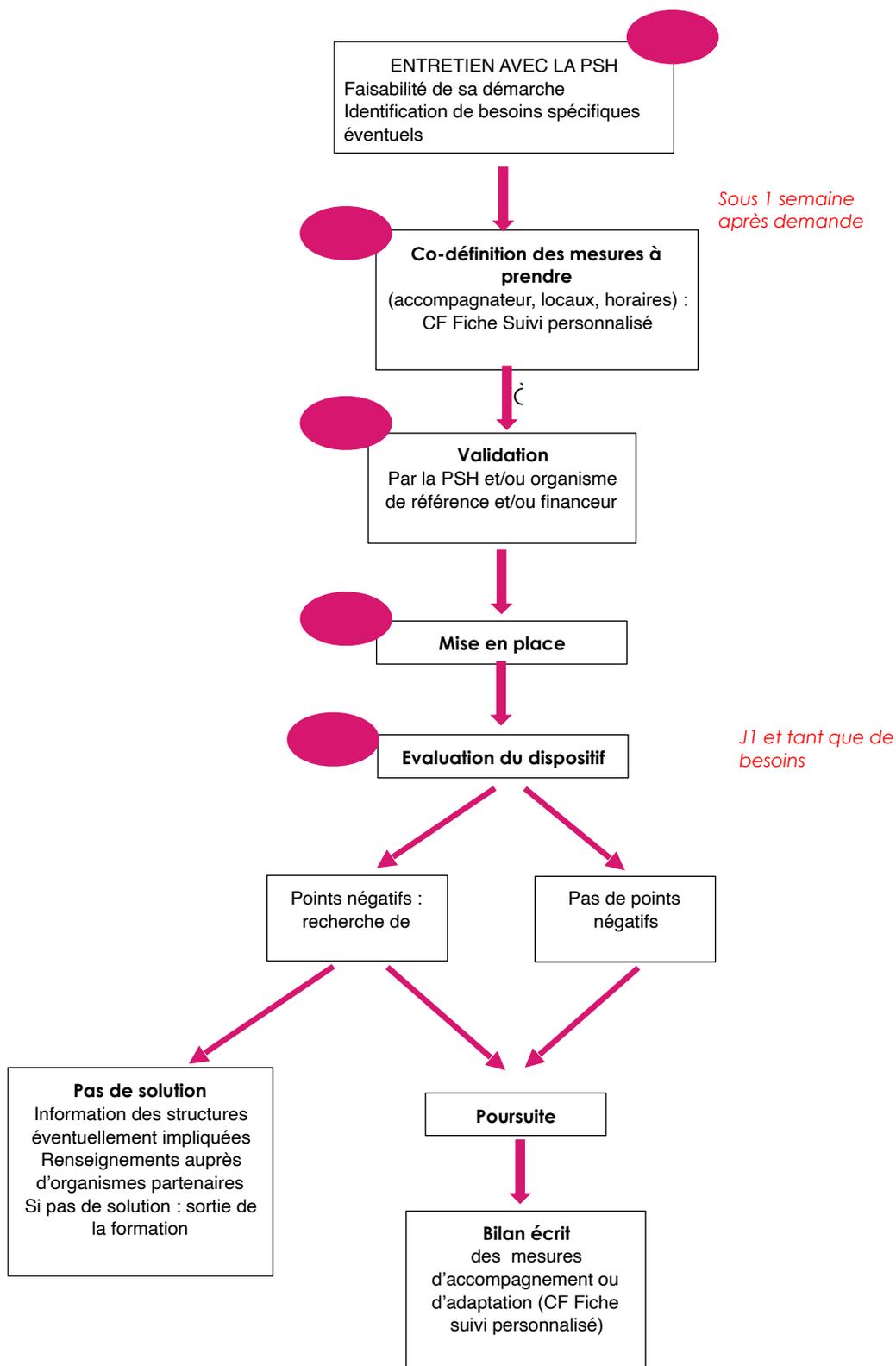


RESPONSABLE DU PROCESS	Référent handicap	Christine Donati
Acteurs	fonction	Gérante de l'organisme de formation
Documents	CF : Fiche de suivi personnalisé - Accueil des PSH	
	Inventaire des situations de handicap et accessibilité. CF. Classification du handicap	
	Adresses utiles : CF. Classification du handicap	
	Grille d'entretien : CF : Fiche de suivi personnalisé - Accueil des PSH	



FAISABILITE

Pour accompagner les personnes en situation de handicap qui souhaiteraient intégrer les formations proposées par un premier travail a été réalisé pour identifier les diverses situations de handicap compatibles avec les formations proposées.

Toute personne ayant indiqué sa situation de handicap est reçue par le référent handicap afin d'envisager la faisabilité de sa démarche et/ou les mesures qui devraient être prises pour la rendre possible.

Les conditions des évaluations sont également envisagées, en particulier si des mesures d'aménagement s'avèrent nécessaires.

Ces éléments sont notés sur la feuille d'inscription.

ACCUEIL ET SUIVI

Dès lors qu'une personne en situation de handicap est accueillie - et si elle y consent - l'équipe est informée et sensibilisée aux impacts du handicap concerné sur le suivi de la formation.

Si un dispositif ou des moyens spécifiques ont été mis en place, une première évaluation est réalisée à l'issue du premier jour de formation pour apporter les modifications qui pourraient être nécessaires.

Lors des évaluations, si des conditions spécifiques sont nécessaires le référent handicap s'assure avec les responsable de l'organisation des épreuves qu'elles sont effectivement appliquées.

A l'issue de la formation un bilan global est réalisé. Il permet de capitaliser sur les actions entreprises et de mettre en place des mesures correctives si besoin.